

# CEMIL FICHE TECHNIQUE

Artiste de chanson pop-rock française accompagné de ses 5 musiciens.

Le set à une durée max de 1h20 environ, est composé de 18 morceaux, plus un rappel (10 minutes = 2 morceaux).

Les détails techniques listés ci-après, représentent les conditions scéniques idéalement demandées.

## LES MEMBRES ET LEURS MATERIEL:

- CEMIL : chant (SM 58 HF)
- YANNICK : guitare 1 (guitare sur multi effet sur ampli)\*+ guitare électro-acoustique + chœur 1 (un second guitariste peut intervenir, mais ce n'est pas systématique)
- EDOUARD : basse + chœur 2 (basse sur effets sur ampli)
- ODLINE : clavier (sorties 2 jacks)
- BILAL : batterie (yamaha 5 futs - 1 crash - 1 ride - 1 sharley)

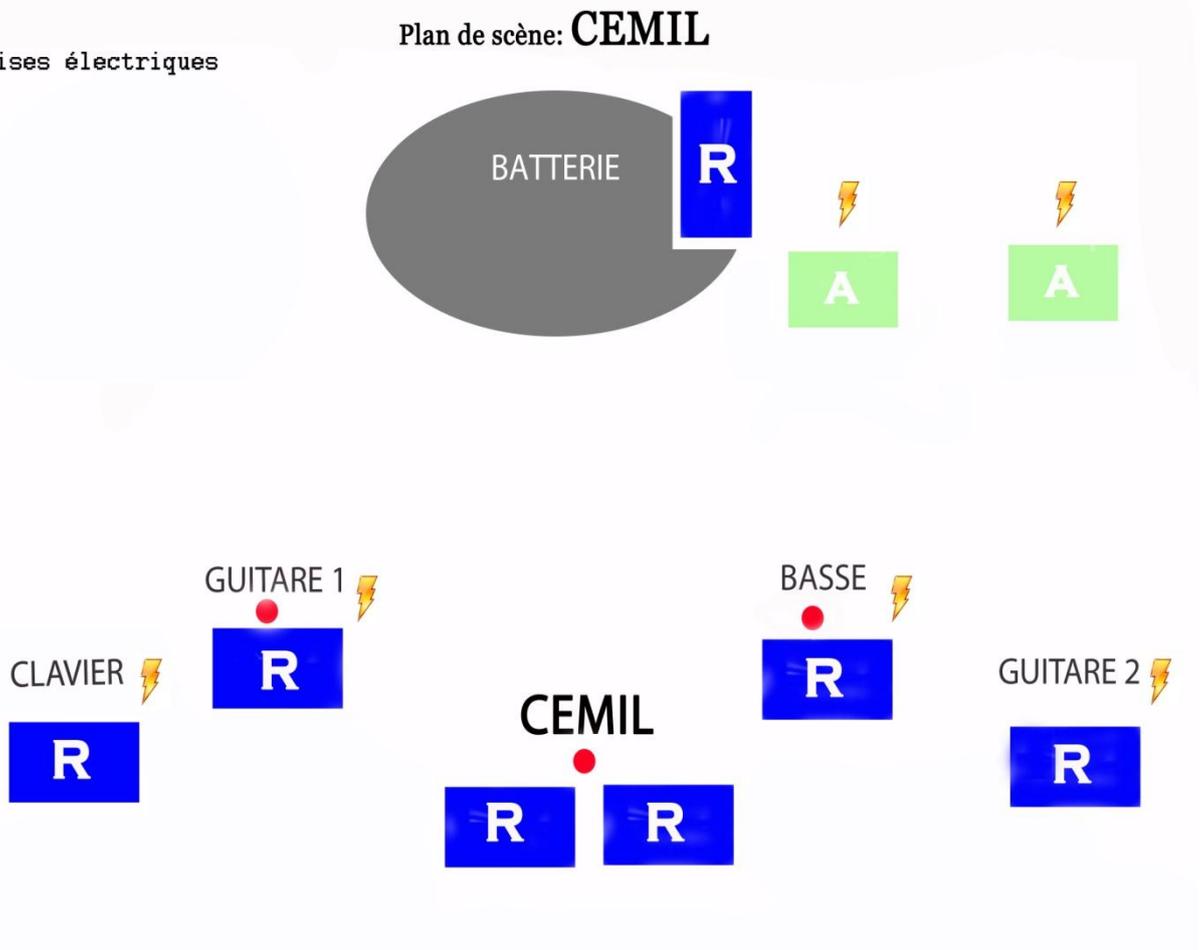
Légende :

A = Ampli

R = Retour

● = Micros chant/chœurs

⚡ : prises électriques



La scène idéale doit avoir une surface **minimum de 30m<sup>2</sup>**.

### BALANCES:

Prévoir 30 minutes de montage du matériel, les balances dureront 1 heure.

1	Grosse caisse	Shure sm91 ou Shure PG52
2	Caisse claire	Shure sm57
3	Tom aigue	Sennheiser E-604 ou MD421
4	Tom médium	Sennheiser E-604 ou MD421
5	Tom basse	Sennheiser E-604 ou MD421
6	Charley	AKG C535 ou AKG 414
7	Ride + crash – Overhead	AKG C535 ou AKG 414
8	Basse	Sennheiser E-602 ou SHURE PG52
9	Voix Cemil	Shure SM58 HF ou shure sm58 filaire (fournit par l'artiste) ou shure BETA 57A
10	Chœur 1	Shure SM58
11	Chœur 2	Shure SM58
12	Guitare 1 – sortie jack	D.I.
13	Guitare 2	Shure SM57
14	Guitare électro-acoustique	D.I
15	Clavier – sortie 2 jacks mono	2 D.I

**RETOURS** : Prévoir 6 retours pour 5 circuits de retours tous égalisés.

### AUTRES CONDITIONS :

- La communication (flyers, affiches, Facebook, Twitter, etc.) sera assurée majoritairement par l'établissement recevant l'artiste. Ce dernier usera aussi de ses réseaux web pour communiquer en parallèle.
- L'ensemble du groupe doit disposer d'une loge contenant miroirs, sièges, bouteilles d'eau minérale fraîche, prises électrique, une connexion web (si possible), etc.
- Sur scène, chaque membre du groupe doit disposer d'une bouteille d'eau et d'une serviette éponge.
- Les lights (lumières de scène) ainsi que la sonorisation, est la responsabilité de l'organisateur.
- Toutes captations audio et vidéo, etc. réalisées de la prestation sont interdites sauf autorisation spéciale.
- Seules, les photos sont autorisées.
- Un repas chaud par musicien est exigé, après la prestation, si cette dernière à lieu le midi ou le soir.
- Les boissons sont fournies aux musiciens par l'établissement qui les accueillent.
- L'hébergement en hôtel est demandé si la prestation a lieu le soir à plus de 150km aller-retour, de Nancy.
- Plus de détails (cachets, etc.) lors de la signature du contrat de prestation.

**Contact** : Cédric [23h26.contact@gmail.com](mailto:23h26.contact@gmail.com) / Cemil [contact@cemil.fr](mailto:contact@cemil.fr)